

Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune de BORDES

PLAN LOCAL D'URBANISME

5b – Liste des Servitudes d'Utilité Publique

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	03/11/97	23/02/07	14/02/08
Modification Simplifiée n°1	28/03/17	-	30/06/17
Révision	04/10/16	04/12/18	

Le Maire,
Serge CASTAIGNAU

Code	Libellé Servitude Type	Acte de création	Textes législatifs	Gestionnaires
AS1	Servitude de Captage en eau potable Las Artigues F1 et F2, Esperets, Station de pompage		Code de la Santé Publique	ARS
EL3	Navigation intérieure Servitudes de halage et de marchepied Servitude de marchepied de 3,25 m sur chaque rive du Gave de Pau		Code du Domaine Public Fluvial et de la Navigation Intérieure : articles 15, 16, 28. Code Rural :article 431	DDTM 64
I3	Périmètre de servitude autour d'une canalisation de Gaz	AM du 04/06/2004	Art. L. 323-3 et suivants du Code de l'Energie	TIGF Région de Pau
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques. Servitudes d'ancrage, d'appui, de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres. - Ligne 63KV Bordes-Nay- Ligne 63KV Bordes- Bordes - Ligne 63KV Bordes-Pau	AM du 21/11/2002	Art. L. 323-3 et suivants du Code de l'Energie	RTE

	- Ligne 150KV Jurançon-Bastil			
I6	Mines et carrières – Concession de Meillon	Décret du 25/08/1967		
PM1	Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Inondation du Gave de Pau	AP du 05/08/2005		DDTM 64
PT2	Servitude de Protection des centres réception radioélectriques contre les obstacles – Liaison Hertzienne	DT du 12 février 1993	Art. L. 56-1 à L. 57 du Code des Postes et des Communications Electroniques	FT 64
T1	Servitude relative aux voie ferrées Toulouse - Bayonne		Loi du 15/07/1845	RFF / SNCF